

RÉGIE INTERMUNICIPALE ZONE OUEST
COLLECTE & TRANSPORT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE L'OUEST

Arundel, le 10 juin 2019

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intercommunale des matières résiduelles de l'Ouest tenue le 10^e jour du mois de juin 2019, au garage municipal de la municipalité d'Arundel à laquelle sont présents :

Évelyne Charbonneau,	Huberdeau
Jean-Guy Galipeau,	Amherst
André Ste-Marie,	Brébeuf
Steven Larose,	Montcalm
William Howe	Arundel

Formant tous quorum.

Monsieur Bernard Davidson, greffier est également présent.

Séance ordinaire du 10 juin 2019

- 1 Ouverture de la séance.
- 2 Adoption de l'ordre du jour.
- 3 .Ratification des procès-verbaux de la séance du 13 mai 2019 et de la séance extraordinaire du 31 mai 2019. Résolutions numéros 084-05-2019 a 091-05-2019.
- 4 Ratification des comptes à payer.
- 5 Projet de règlement sur les règles de contrôle et de suivi budgétaire.
- 6 Compte-rendu de la rencontre du 1 mai 2019 a la MRC des Laurentides sur la collecte des matières organiques.
- 7 Demande de la municipalité de Brébeuf pour la collecte des matières organiques pour l'automne 2019.
- 8 Compte-rendu de la rencontre avec les représentants de la RITL du 10 juin 2019.
- 9 Résolution désignant les signataires pour le paiement des déboursés.
- 10 Suivi des démarches relativement à la gestion a distance pour la comptabilité.
- 11 Varia.
- 12 Période de questions.
- 13 Levée de la séance.

1 OUVERTURE DE LA SÉANCE.

Monsieur Jean-Guy Galipeau souhaite la bienvenue aux membres.

2 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

R. 092.06.2019

Il est proposé par Madame Évelyne Charbonneau

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

R. 093.06.2019

3 RATIFICATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 13 MAI 2019 & DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 31 MAI 2019. RÉOLUTIONS NUMÉROS 084-05-2019 à 091-05-2019

Il est proposé par Monsieur André Ste-Marie

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 13 mai 2019 et de la séance extraordinaire soient adoptés.

Résolutions numéros 084-05-2019 à 091-05-2019.

Adoptée à l'unanimité

RATIFICATION DES COMPTES À PAYER

La liste des comptes à payer sera déposée lors d'une prochaine séance.

5- PROJET DE RÈGLEMENT SUR LES RÈGLES DE CONTRÔLE ET DE SUIVI BUDGÉTAIRE

Le projet de règlement déposé antérieurement sera révisé par le greffier dès que possible.

6- COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 31 MAI 2019 À LA MRC DES LAURENTIDES SUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

Le greffier dresse un compte-rendu de la séance d'information tenue le 31 mai dernier à la MRC des Laurentides par Brigitte Voss.

Les municipalités ont jusqu'à la fin de mois d'août afin d'informer la MRC de leur choix relativement à la disposition des matières organiques.

Madame Voss suggère de débiter la collecte des matières organiques au printemps 2020 soit à la fête des patriotes.

En raison du froid il n'est pas recommandé de débiter en hiver.

La MRC offre un support pour la mise en place de la collecte et peut fournir des outils de sensibilisation, affiches et autres.

Des séances publiques d'informations sont également prévues.

7- DEMANDE DE LA MUNICIPALITÉ DE BRÉBEUF POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES ORGANIQUES

La Municipalité de Brébeuf a déposée une demande d'offre de services à la RIMRO pour mettre en place la collecte des matières organiques à l'automne 2019.

Le greffier va rencontrer les représentants de la municipalité le 11 juin prochain afin d'évaluer la demande et d'en faire rapport au conseil d'administration lors d'une prochaine séance.

8- COMPTE-RENDU DE LA RENCONTRE DU 10 JUIN 2019 AVEC LES REPRÉSENTANTS DE LA RITL.

La RIMRO représentée par M. Jean-Guy Galipeau, M. Michael Doyle et M. Bernard Davidson a rencontrée les représentants de la Régie intermunicipale des Trois-Lacs représentée par M. Pierre Poirier, M. Brisson et M. Gilles Bélanger afin d'explorer les différentes possibilités pour desservir la RIMRO.

Lors de la prochaine séance du conseil d'administration de la RITL laquelle se tiendra le 12 juin prochain les trois possibilités suivantes seront prises en considération :

- Que la RITL prenne en charge la gestion de la RIMRO et facture cette dernière;
- Que la RITL desserve la RIMRO en tant que client;
- Que la RIMRO devienne membre de la RITL.

Suite au CA du 12 juin la RITL nous fera connaître leur décision.

9- RÉS 094.06 2019 RÉSOLUTION DÉSIGNANT LES SIGNATAIRES POUR LE PAIEMENT DES DÉBOURSÉS & AUTRES DOCUMENTS

Il est proposé par madame Évelyne Charbonneau

QUE madame France Bellefleur et en son absence Madame Claudine Léveillé de la Municipalité d'Arundel et monsieur Jean-Guy Galipeau à titre de président et madame Évelyne Charbonneau à titre de vice-présidente de la RIMRO soient autorisés à signer pour et au nom de la Régie tout document bancaire, administratif incluant l'assurance collective Desjardins.

Adoptée à l'unanimité

10- RÉS 095.06.20189 GESTION COMPTABLE ET SYSTÈME DE PAYE

Il est proposé par monsieur Steven Larose

QUE le conseil d'administration de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest accepte l'offre de services de paie et de ressources humaines présentée par Desjardins datée du 5 juin 2019 et autorise les signataires M. Jean-Guy Galipeau ou Madame Évelyne Charbonneau et Madame France Bellefleur directrice générale de la Municipalité d'Arundel ou Claudine Léveillé à signer la convention de services et tout document pertinent.

Adoptée à l'unanimité

RÉS 09606.09.2019 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par monsieur Steven Larose

QUE la séance ordinaire soit levée.

Adoptée à l'unanimité

Jean-Guy Galipeau,
Président

Bernard Davidson
Greffier